

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS*

Le 27 juin 2026 à 20h, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 23 mars 2026, se sont réunis dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Franck Brisset, Maire.

**Présents** : Franck BRISSET (Maire), Gilles MARY, Katy MELIN, Virginie DALBIN (Adjointes), Bruno MARTEL, Danielle LELUBEZ, Agnès LOUIS, Catherine VANHECKE, Rémi LEBARBIER, Anne VAGNER, Patrick FAUCHON, Ghislaine THOMAS-ROUTIER, Gaëtan BRISSET, Johanne BOZEC (conseillers municipaux).

**Absents excusés représentés par un pouvoir** : Philippe LEMARCHAND (*Pouvoir donné à Franck BRISSET*), Arnaud LEBOULANGER (*pouvoir donné à Katy MELIN*), Anita LEDANOIS (*pouvoir donné à Catherine VANHECKE*), Guillaume GOURDEL (*pouvoir donné à Virginie DALBIN*).

**Absent excusé** : Eric TELLIER.

**Secrétaire de séance** : Virginie DALBIN

**Désignation de deux délégués pour siéger au Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM 50)**

Le conseil municipal,

*VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L2121-33 ;*

*VU les statuts du SDEM50 approuvés par arrêté préfectoral du 03 juillet 2025 ;*

*Vu que les statuts du SDEM prévoient deux représentants pour les communes de plus de 1000 habitants.*

*VU les candidatures de M. Arnaud LEBOULANGER, de M. Philippe LEMARCHAND et de M. Gaëtan BRISSET.*

Entendu l'exposé de M. le Maire fait voter le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, à :

Candidats	Votes
Arnaud LEBOULANGER	14
Philippe LEMARCHAND	14
Gaëtan BRISSET	4

Le conseil municipal décide :

- De désigner M. Arnaud LÉBOULANGER, M. Philippe LEMARCHAND comme délégué au Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50)
- De transmettre la présente délibération au SDEM50.

La secrétaire de séance



V.DALBIN

Le Maire



F.BRISSET